

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 octobre 2021 à 20 H.

Présents : François PERRIN, Lionel VEROT, Éric BERGE, Hélène MESTRE, Evelyne VELDEMAN, Patrick BUGGIO, Rémi RENSY, Thibaut MADELINE, Claire ANDRE.

Absente excusée : Nelly LEMAIRE

Rémi RENSY est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

1- NOEL

Le conseil décide à l'unanimité d'organiser cette année, une fête pour les enfants de la commune. Au vu des spectacles disponibles, Il choisit la date du dimanche 12 décembre. Le budget pour l'achat des jouets est fixé à 15 € par enfant.

2- COLIS DE FIN D'ANNEE

Le Maire présente les diverses propositions. Le Conseil municipal après avoir délibéré retient le colis Trésors de Noël de Valette, prévoit l'achat de 27 colis duo à 29.90 € et 22 colis simples à 24.90 €.

3- DELIBERATION MODIFICATIVE

Le Maire expose que pour pouvoir bénéficier des subventions du Département nous devons modifier le plan de financement en y intégrant le marquage au sol des places du parking et ajouter une place pour les personnes à mobilité réduite et les panneaux indicatifs. Le parking doit également être classé dans le domaine public ;

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve le plan de financement et le classement du parking.

4- LOCATION SALLE DES FETES

Éric BERGE, régisseur de la salle des fêtes, expose les difficultés rencontrées quant à la bonne exécution ou non du ménage par les locataires.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de fixer le montant du chèque de caution pour le ménage à 120 € à compter de ce jour.

5- BOIS

- Le Maire expose que, compte tenu de la forte diminution du nombre d'affouagistes, propose que les affouages soient désormais facturés au stère coupé. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, fixe le prix du stère à 10 € pour le robinier et 6 € pour les autres essences. Les inscriptions sont prises en mairie jusqu'au 4 novembre.
- Certains peupliers en bord de Saône étaient abîmés et menaçaient de tomber (environ 50 m3). Le Conseil choisit la proposition de la scierie Forey à 1003 € sans broyage et nettoyage ou 503 € broyé nettoyé ; commande l'option avec broyage et nettoyage.

QUESTIONS DIVERSES

- Le maire informe le conseil, qu'une 2ème tranche de travaux sur l'éclairage public (passage aux leds) est programmée par le SICECO en 2022.
- La commémoration du 11 novembre devrait avoir lieu en public cette année. Le 11 à 11 heures.
- Le conseil reconduit à l'identique, le montant du crédit pour l'achat des fournitures scolaires année 2021.2022
- Monsieur Vérot informe des jours et Horaires de chasse : à compter du 16 octobre jusqu'au 26 février :
En forêt communale de Bonnencontre : dimanche toute la journée, en forêt domaniale (Cîteaux) samedi toute la journée

La séance est levée à 21 h 10

